

locale

gard rhodanien

« La piscine, sujet majeur pour les usagers »

Thierry Mbom , tmbom@midilibre.com



Les cinquante membres du Conseil de développement (Codev) et leur président Julien Feja sont à pied d'œuvre pour faire émerger des projets de territoire.

Quelle va être la feuille de route du Conseil de développement - ou Codev - en 2022 ? « Il faut une piscine couverte accessible, c'est un sujet majeur pour les usagers, les gens qui font du sports et les familles », déclare Julien Feja. L'équipement devrait se trouver « dans un lieu facile d'accès et notamment près des écoles, des collèges et des lycées ». Une telle installation contribuerait forcément à l'attractivité du territoire. L'hypothèse d'un camion piscine a été évoquée, mais elle ne semble plus d'actualité. « Il en avait été question pour permettre

l'apprentissage de la natation aux tout-petits. La loi dit qu'on doit apprendre aux enfants à nager. » L'objectif étant bien sûr que les gamins puissent pratiquer la natation sur la durée or le camion piscine « n'est pas une solution pérenne ».

Deux délégués du Codev sont inscrits en tant que membres permanents de la commission piscine de l'Agglo. Ils sont conviés à toutes les réunions avec les maires et les conseillers communautaires. « Je pense qu'il y a quelque chose à valoriser dans le Gard rhodanien », martèle le président du Codev. Cofondateur du groupe DS (1), Julien Feja, 36 ans et natif de Bagnols-sur-Cèze a accepté volontiers de revêtir le costume de président du conseil de développement. L'instance travaille également sur le dossier relatif à la gestion des déchets « gros sujet du moment », souligne Julien Feja. L'Agglo a reporté au 1er janvier 2024 l'entrée en vigueur de la taxe incitative. Les usagers s'interrogent : « Comment gérer nos ordures ménagères ? Quid de la cadence des ramassages ? Ou encore, de la taille des conteneurs ? » La commission dédiée au sujet et dirigée par Sylvie Costes a du pain sur la planche. « On a énormément de questions sur les déchets ménagers », observe le président du Codev. Julien Feja constate aussi que les conseillers communautaires sont pleinement conscients de ces problématiques. Ils sont eux-mêmes soumis aux aléas de la vie quotidienne. Ils ne sont pas hors sol. « Quand on parle aux élus, on se rend compte qu'ils ont pensé à tout ça et qu'ils ont des réponses. Eux aussi consomment, produisent des déchets et ont des poubelles ». Le Codev regroupe cinquante citoyens d'horizon divers, dans le respect de la parité homme femme. Il doit faire un rapport annuel qui analyse la politique de l'Agglo du Gard rhodanien. « On le fera, mais on ne veut pas se cantonner qu'à ça », précise le président du Codev.

1) Trois cents salariés – secteur d'activité, maîtrise des risques dans le nucléaire.

2) Le Codev compte cinq commissions développement économique, espace communautaire, service et cadre de vie, environnement et gestion des déchets.

Thierry Mbom

tmbom@midilibre.com

Perspectives L'autre priorité du Codev c'est la mobilité. L'instance doit formuler des propositions sur les modalités d'extension du réseau de la navette urbaine et participer à l'élaboration du nouvel itinéraire. Le Codev se veut une instance apolitique. « On n'est pas soumis aux élus de l'Agglo ni assujetti à un parti politique », martèle son président Julien Feja. L'instance revendique une liberté d'expression totale et dispose d'un budget de 10 000 € que lui alloue l'Agglo pour mener ses actions. Le Conseil de développement sait pouvoir s'appuyer sur l'expérience de Martine Delaunay, ancienne directrice générale des services de la mairie de Bagnols aujourd'hui retraitée.

